



CONFERENCE DE PRESSE

Trier ses déchets, ce sera obligatoire au 1^{er} janvier 2010!

Présentation du dispositif de communication
mis en place pour annoncer cette nouvelle obligation,
en ce compris la campagne média

Lundi 23 novembre 11h, BIP

A partir du 1^{er} janvier 2010, l'obligation de tri sera générale à Bruxelles. Cela signifie **l'obligation pour tous les Bruxellois de trier tous leurs déchets.**

Cette obligation de tri se justifie de plusieurs manières:

- Tout d'abord, il s'agit d'une **contribution essentielle de chaque Bruxellois à la préservation de l'environnement**. Les collectes sélectives permettent en effet de diminuer substantiellement la quantité de déchets à incinérer.
- Ensuite, les déchets triés peuvent être envoyés directement vers les filières de valorisation appropriées, ce qui est tout bénéfique pour le portefeuille des Bruxellois.

Chaque Bruxellois devra donc d'ici quelques semaines:

- non seulement porter son verre à la bulle à verre (mais c'est déjà le cas depuis un an),
- mais aussi mettre ses déchets en papier et en carton dans le sac jaune,
- ses emballages **PMC** (bouteilles en **P**lastique, emballages **M**étalliques et **C**artons à boissons) et aérosols (alimentaires et cosmétiques) dans le sac bleu,
- en saison, ses déchets de jardin dans le sac vert (du moins dans les communes où la collecte en porte-à-porte a lieu), ou aux points d'apport volontaire (dans les autres communes),
- ses déchets chimiques (piles, peintures, solvants, huiles de friture, etc) aux points de collectes (déchetteries et Coins Verts Mobiles) et ses médicaments chez son pharmacien,
- ses encombrants aux déchetteries,
- etc.

La Région bruxelloise part d'un bon préalable, d'une expérience positive, en matière d'obligation de tri, puisque le tri obligatoire du verre est une réalité depuis près d'un an, et que le résultat est tout à fait encourageant: depuis son entrée en vigueur, nous

observons **une augmentation significative** du verre dans les bulles à verre. En effet, si ce sont 15.270 tonnes de verre qui ont été récoltées en 2008, nous devrions collecter 17.265 tonnes d'ici la fin de l'année 2009! Parallèlement, on assiste à une très nette diminution du verre dans les sacs bleus. Entre 2008 et 2009, nous passons de 1.051 **tonnes** de verres à 482 tonnes de verres dans les sacs bleus! (- 56%). **Sur base de ces chiffres, nous pouvons estimer que plus de 80% de Bruxellois trient le verre.** Et ce, grâce essentiellement à une bonne communication, une sensibilisation qui a touché et touche encore un maximum de Bruxellois.

Certes, l'obligation générale de tri est un défi autrement plus ambitieux à relever. De l'analyse du contenu du sac blanc dans le courant de l'année 2009, il apparaît en effet que la part de déchets recyclables qui se trouve actuellement encore dans le sac blanc est environ de 20% en poids.

C'est pourquoi l'Agence Bruxelles-Propreté a mis en place un dispositif complet de mesures d'information et de sensibilisation pour permettre à chaque Bruxellois d'être mis au courant de cette nouvelle obligation. Car ce n'est qu'en faisant passer le message par un maximum de canaux complémentaires et dans tous les quartiers que l'on arrivera à un très bon résultat.

CAMPAGNE MEDIA

Dès ce lundi en radio, et dès la semaine prochaine via d'autres supports, une grande campagne média inondera Bruxelles, et ce, pendant tout le mois de décembre. Un rappel de cette campagne se fera par ailleurs dans le courant du mois de février.

L'esprit de la campagne se veut incitatif et participatif (voir CP de Young & Rubicam).

- Les spots radio commencent à être diffusés aujourd'hui, sur l'ensemble des radios régionales, mais aussi – et c'est une nouveauté d'importance – sur certaines radios communautaires (arabe, turque, espagnole). Ces radios communautaires fixent également quatre rendez-vous quotidiens sous la forme de petits conseils (huit spots différents).
- Des affiches seront placardées aux quatre coins de la Région, dans les abribus (700 faces réservées), dans les stations de métro (300 faces réservées), etc.
- Des trams et bus circuleront à l'effigie de cette campagne média (240 flancs de bus et trams sont réservés du 24/11 au 21/12)
- Un toutes-boîtes, également à l'effigie de cette campagne, sera distribué à tous les ménages Bruxellois la semaine du 7 décembre 2009. Il sera encarté dans le Vlan, le 7 Dimanche et dans le Brussel Deze Week. Une société privée se chargera de le distribuer aux ménages qui ne reçoivent pas ces journaux gratuits.

LES ACTIONS DE TERRAIN

- Une campagne d'actions itinérante: soutenus par un affichage mobile de 20 m², des « promo-boys », bien identifiables, se baladeront dans divers quartiers des communes de la première couronne tout au long du mois de décembre, pour distribuer des kits de tri, contenant à la fois de l'information mais aussi un sac jaune et un sac bleu. Cette opération est menée en partenariat avec Fost +, et pourra toucher potentiellement 15.000 ménages.
- Une campagne spécifique de sensibilisation des locataires de logements sociaux est également en cours. Tous les habitants d'immeubles de logements sociaux collectés en conteneurs par Bruxelles-Propreté recevront au début du mois de janvier des « Tri-packs », c'est-à-dire des sacs similaires à des sacs réutilisables de supermarchés, compartimentés, qui pourront accueillir, l'un, le verre (séparé blanc/couleur) et l'autre les emballages PMC et le Papier-carton. 18.000 unités de ces sacs sont à l'heure actuelle en cours de production (de quoi équiper pas moins de 9.000 ménages).
- Une attention particulière est évidemment portée aux écoles. C'est l'un des biais les plus importants pour relayer notre message. Les enfants se comportent en effet facilement en véritables « ambassadeurs du tri » auprès de leurs parents.
 - Les animations traditionnelles dispensées par Bruxelles-Propreté dans les écoles sont évidemment centrées sur cette nouvelle obligation de tri.
 - Le « défi du tri », opération qui touchera cette année 22 écoles (12 FR et 10 NL), fera également de cette préoccupation son thème central.
 - Un courrier adressé à tous les directeurs d'école (primaire et secondaire), accompagné d'affiches et de documentation sera envoyé d'ici quelques jours. Il proposera les services de l'Agence Bruxelles-Propreté pour répondre à toute question sur le sujet.
 - 50 écoles, situées majoritairement dans les communes de la première couronne, seront équipées en matériel de tri (corbeilles et conteneurs), grâce une nouvelle fois à la collaboration de Fost +.
- Une action très visuelle, en partenariat avec la STIB, aura également lieu dans les transports en commun.
- Des actions dans les snacks (sets de table imprimés aux couleurs de l'obligation de tri), dans les supermarchés (animations, accroches dans les rayons, etc) et dans les lavoirs (où les gens attendent généralement longtemps...) sont également prévues en 2010.
- Les communes aideront également beaucoup à faire passer le message: elles ont notamment d'ores et déjà toutes accepté d'en faire un sujet dans leur journal communal de décembre-janvier, ainsi que sur leur site internet.

LES INCITANTS

- La Région offrira un certain nombre de supports multi-sacs. L'une des raisons premières pour certains de ne pas trier, c'est qu'ils ne disposent pas de la place nécessaire chez eux pour entreposer trois sacs-poubelle. C'est une réalité. Un budget a été débloqué pour pouvoir offrir à un certain nombre de Bruxellois un support rigide et ergonomique pouvant accueillir un sac blanc et un sac bleu... Le papier et le carton, déchets secs et

propres, peuvent quant à eux facilement être stockés dans des caisses ou ficelés. C'est un gain de place et c'est encore plus respectueux de l'environnement. Les détails de cette opération seront présentés dans les semaines qui viennent.

- La différenciation de prix entre les sacs blancs d'une part et les sacs jaunes et bleus d'autre part. Un travail est actuellement réalisé pour rendre le sac blanc légèrement plus cher et les sacs jaunes et bleus légèrement moins chers, de telle sorte qu'il existe une différence de prix telle qu'elle incite les citoyens à se tourner vers des sacs de couleurs, et donc à trier.

A côté de cette phase de sensibilisation, un véritable travail d'avertissement et même de répression sera mené.

« En conclusion, je dirais que nous avons fait énormément à Bruxelles en peu de temps en matière de politique de gestion et de traitement des déchets, indique Emir Kir. Les bulles à verre ont été dédoublées et certaines sont enterrées, des campagnes de sensibilisation au tri ont été réalisées, nous avons lancé le projet d'installer un centre de biométhanisation, celui d'installer une ressourcerie ainsi qu'un système de chauffage urbain. J'ai veillé à ce qu'aucun de ces projets ne coûte un euro supplémentaire au contribuable bruxellois. Aujourd'hui, nous lui demandons juste en retour un geste: celui d'adopter un comportement positif en matière de tri. Ce sera tout bénéfique pour notre environnement d'abord, mais aussi pour notre Région et ses habitants: des déchets bien triés et bien traités sont en effet une belle source de valorisation, et donc de revenus. »

Contacts presse:

- Pour le Cabinet d'Emir Kir: Fabienne Defrance 02/506.34.19 ou 0499/588.300
- Pour l'Agence Bruxelles-Propreté: Etienne Cornesse 02/778.08.48